

CHARTE METHODOLOGIQUE

Le classeur

L'utilisation du trieur est interdite et sera sanctionnée (désorganisation, mélange très fréquent avec d'autres cours, ***non aux feuilles volantes qui se perdent, proscrivez-les***)

- **Utilisation du classeur** : la solution la plus pratique pour récupérer des photocopies recto-verso

- Ranger et coller les documents distribués au fur et à mesure que vous les recevez
- Il est essentiel de les classer dans la bonne rubrique pour pouvoir les retrouver facilement
- Apporter du soin à la présentation des cours : noter la date de la séance, encadrer les titres, surligner ce qui est important
- En recopiant la trace écrite, soyez vigilant pour ne pas commettre des erreurs que vous risqueriez ensuite de mémoriser
- Soignez votre écriture pour pouvoir vous relire aisément

- **Classeur en désordre** : le professeur fixe une échéance afin de représenter le classeur. Si la tâche n'est pas effectuée, la note éliminatoire sera affectée sur la moyenne de l'élève

Les devoirs « maison »

- Ils sont donnés régulièrement. Tout devoir non rendu se verra affecté de la note éliminatoire

- Il faut consulter aussi régulièrement et sérieusement les synthèses grammaticales ou fiches d'aide à l'apprentissage/la révision distribuées au cours de l'année. ***Elles sont aussi téléchargeables sur le site du professeur.***

- **A chaque de devoir joindre la fiche navette** prévue à cette effet et distribuée en début d'année, Il faut la compléter de devoir en devoir en indiquant la date de chaque devoir

- Cette fiche navette de suivi est un outil actif d'apprentissage

- **Les corrections de devoir sont obligatoires** et seront sanctionnées si elles n'ont pas été faites par la note éliminatoire

Conseils /Méthodes:

- Relisez régulièrement vos notes de cours pour vous assurer que vous avez bien compris.
- Soulignez les éléments importants
- Analysez les annotations de vos copies, repérez les erreurs que vous avez faites et réfléchissez à la manière de les éviter à l'avenir
- Notez les remarques (souvent à l'oral) du professeur et ses conseils.

Les évaluations

- Au cours de l'année les 5 activités langagières : compréhension de l'écrit, expression écrite, prise de parole en continu, prise de parole dialoguée et compréhension auditive feront l'objet d'une évaluation spécifique

En plus des cinq évaluations spécifiques, auront lieu des évaluations plus classiques : type contrôle de connaissances, de lexique, de verbes forts.

L'oral

- Les prises de parole dialoguées et en continu font l'objet d'entraînements réguliers en classe..

- En classe plénière il est attendu une participation active aux discussions et à l'élucidation des textes, en se signalant et en levant le doigt, et non de manière anarchique.

L'évaluation de la participation à l'oral :

Cette évaluation suppose que l'élève participe à de très nombreuses reprises et non de manière ponctuelle, irrégulière ou très épisodique.

Elle tient aussi compte du comportement au travail en cours.

Consulter régulièrement les sites du professeur :

moodle.lacultureallemande.com
et
lacultureallemande.com/news

Sur ces sites sera recensé au fur et à mesure de l'année l'intégralité du cours, il faut le consulter régulièrement, il sera mis à jour périodiquement.

- Il est possible d'accéder également par ces sites aux brèves de la FAZ, journal allemand via les flux RSS.

- Ce journal diffuse en permanence des vidéos sur tous les sujets d'actualité, une bonne occasion de s'entraîner à l'audio avec l'accent.

Methode d'évaluation

- A chaque cours un point est attribué si la participation a été très régulière et fréquente. A l'inverse un point est retranché.

- Si l'élève s'est montré particulièrement dynamique, attentif et concentré, deux points sont attribués

- Le début de cours fait toujours l'objet d'une vérification du travail donné à faire par le professeur. Si le travail n'a pas été fait et quelle qu'en soit la raison, deux points sont retranchés.

- A la deuxième récurrence, l'élève verra sa moyenne affectée de la note éliminatoire pendant 10 cours. Cette note sera effacée si l'élève a régulièrement accompli son travail à l'issue des 10 séances.

Oubli de matériel

- Les élèves doivent avoir en cours leur classeur, l'oubli de matériel sera également sanctionné par un zéro

--	--

J'ai pris connaissance de ces recommandations et je m'engage à les suivre, car elles devraient m'aider dans la réalisation de mon projet de réussite au lycée

Nom de l'élève /signature :

J'ai pris connaissance de ces recommandations et je m'engage à les faire respecter

Date et signature des parents :

—